Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024





## **ASSAINISSEMENT COLLECTIF** PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Hors champ de la TVA

IMMEUBLES EDIFIERS OU MODIFIER POSTERIEUREMENT A LA MISE EN SERVICE DU RESEAU			
EAUX USEES DOMESTIQUES			
PRESTATION	TARIFS	OBSERVATION	
Par logement neuf		Appelé au moment du raccordement effectif au réseau	
Par logement créé supplémentaire dans un bâtiment existant 2 000,00 €   /		Appelé au moment du raccordement effectif au réseau	
EAUX USEES ASSIMILEES DOMESTIQUES			
PRESTATION	TARIFS	OBSERVATION	
Unité d'activité	2 000,00 €	Pour toutes activités dont l'alimentation en eau potable est réalisée par un compteur de diamètre < 30 mm	
	4 000,00 €	Pour toutes activités dont l'alimentation en eau potable est réalisée par un compteur de diamètre > ou = à 30 mm et/ou ICPE	
Par unité d'activité créée supplémentaire dans un bâtiment existant (en fonction de l'activité exercée)	2 000,00 €	Pour toutes activités dont l'alimentation en eau potable est réalisée par un compteur de diamètre < 30 mm	
	4 000,00 €	Pour toutes activités dont l'alimentation en eau potable est réalisée par un compteur de diamètre > ou = à 30 mm et/ou ICPE	
Cas des activités d'hôtellerie de plein air	500,00 €	Par emplacement ou HLL	
Cas de activités d'hôtellerie et assimilées	/UUU UU € + /UU UU € / CD3MDre	Activités d'hôtellerie, résidence de tourisme, chambre locative, chambres d'hôtes, EPHAD, hôpital, internat, hébergement militaire et pénitencer	

IMMEUBLES EXISTANTS RACCORDES LORS DE LA CREATION DU NOUVEAU RESEAU			
EAUX USEES DOMESTIQUES			
PRESTATION	TARIFS	OBSERVATION	
Par logement existant	1 000,00 €	Appelé au moment du raccordement effectif au réseau	
EAUX USEES ASSIMILEES DOMESTIQUES			
PRESTATION	TARIFS	OBSERVATION	
Unité d'activité	1 000,00 €	Pour toutes activités dont l'alimentation en eau potable est réalisée par un compteur de diamètre < 30 mm	
	2 000,00 €	Pour toutes activités dont l'alimentation en eau potable est réalisée par un compteur de diamètre > ou = à 30 mm et/ou ICPE	
Cas des activités d'hôtellerie de plein air	250,00 €	Par emplacement ou HLL	
Cas de activités d'hôtellerie et assimilées	1000,00 € + 100,00 € / chambre	Activités d'hôtellerie, résidence de tourisme, chambre locative, chambres d'hôtes, EPHAD, hôpital, internat, hébergement militaire et pénitencer	